République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET

DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

PROGRAMME MAURITANIE-FIDA

برنامج موريتانيا - الصندوق الدولي للتنمية الزراعية

PROGRAMME MAURITANIE - FIDA

PROGRES SD3C AICRM

FIDA

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N°005/AD-HOC/PROGRES/2026

RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES CHARGÉ DU SUIVI-CONTRÔLE DES TRAVAUX DE 15 FORAGES DE RECONNAISSANCE DONT 05 TRANSFORMABLES EN FORAGES D'EXPLOITATION DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET SD3C.

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un financement du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement de la mise en œuvre du Programme conjoint sahel en réponse aux défis Covid-19, Conflits et Changements Climatiques en Mauritanie (SD3C-MRT). Le SD3C est entré en vigueur le 18 janvier 2024. Le SD3C a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour le **« recrutement d'un bureau d'études qui sera chargé d'assurer le suivi-contrôle des travaux de 15 forages de reconnaissance dont 05 transformables en forages d'exploitation dans la zone d'intervention du Projet SD3C. »**.

2. Le Programme vise à renforcer de manière durable la résilience des populations rurales les plus vulnérables de la région du Sahel afin d'atténuer les effets de la crise du COVID- 19, des conflits et du changement climatique. Son objectif de développement est de consolider les moyens d'existence des petits producteurs et en particulier des femmes et des jeunes vivant

en zone transfrontalière. Il vise particulièrement les groupes les plus vulnérables et met l'accent sur l'adoption de pratiques de production durables et des approches de cohésion sociale.

3. Le Programme Mauritanie-FIDA assure la coordination et la mise en œuvre du programme SD3C en Mauritanie.

4. Le présent avis de sollicitation de manifestations d'intérêt, lancé dans le cadre d'une procédure infra-seuil conduite par l'Unité de gestion du Programme Mauritanie-FIDA, porte sur la mission suivante : **Recrutement d'un bureau d'études chargé du suivi-contrôle des travaux de 15 forages de reconnaissance dont 05 transformables en forages d'exploitation dans la zone d'intervention du projet SD3C**.

5. **Principales prestations attendues**

 Les prestations comprennent notamment : (i) l'indication des points d'implantation à l'entreprise et la surveillance technique des travaux conformément aux plans et aux prescriptions ; (ii) la décision d'arrêter ou de poursuivre la foration selon les résultats géophysiques et les terrains traversés ; (iii) l'établissement du plan d'équipement et le contrôle de la transformation des forages de reconnaissance en forages d'exploitation, y compris leur équipement et leur développement ; (iv) le contrôle de la tenue du cahier de chantier, la supervision des essais de débit et de nappe et l'interprétation des analyses de qualité de l'eau, réalisées à la charge de l'entreprise ; (v) la vérification des attachements, l'établissement des décomptes pour paiement et la vérification du planning d'exécution ; et (vi) l'établissement des procès-verbaux de réception, des fiches techniques des forages, des rapports d'avancement, d'un rapport détaillé par localité et du rapport final, également remis sur support électronique, conformément aux termes de référence.

6. L'Unité de gestion du Programme Mauritanie-FIDA invite les bureaux d'études éligibles intéressés à présenter leurs candidatures. Ils doivent fournir une présentation du bureau, leurs références de prestations similaires et les informations démontrant leurs capacités et leur expérience pour réaliser la mission.

7. **Grille d'évaluation des manifestations d'intérêt**

 Les candidatures seront notées sur 100 points selon la grille ci-dessous. Les références présentées doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des établissements publics ou des institutions internationales.

Critères	**Barème**	Points
Expérience générale Missions de contrôle d'ouvrages de génie civil, de génie rural ou d'hydraulique.	5 points par mission 8 missions ou plus : 40 points	40 points
Expérience spécifique Missions de suivi-contrôle des travaux de réalisation de forages de reconnaissance ou de forages d'exploitation.	6 points par mission 10 missions ou plus : 60 points	60 points
TOTAL		**100 points**

8. Les missions seront notées dans la limite des plafonds indiqués. Une même mission peut être prise en compte au titre de l'expérience générale et de l'expérience spécifique lorsqu'elle satisfait aux exigences de chacun des deux critères. Une liste restreinte de six candidats sera établie par ordre décroissant des notes obtenues.

9. **Méthode de sélection après présélection**

 Les bureaux figurant sur la liste restreinte seront invités à soumettre des propositions technique et financière dans le cadre d'une demande de propositions. La sélection sera effectuée selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC). Les critères, le seuil technique, les pondérations et les modalités d'attribution seront précisés dans cette demande de propositions. Aucune proposition financière n'est demandée au stade du présent AMI.

10. Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en français, comprennent une lettre de manifestation d'intérêt signée, une présentation du bureau et les références accompagnées de leurs attestations. Ils doivent être déposés sous pli fermé, en version physique accompagnée d'une copie électronique complète et lisible au format PDF, enregistrée sur un support électronique (clé USB), afin de faciliter l'évaluation des dossiers. Le support électronique doit être placé dans le même pli que le dossier physique. Les dossiers doivent parvenir à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 13 novembre 2026 à 10 heures (heure de Nouakchott, GMT). Le pli doit porter la mention : « Recrutement d'un bureau d'études chargé du suivi-contrôle des travaux de 15 forages de reconnaissance dont 05 transformables en forages d'exploitation dans la zone d'intervention du projet SD3C ».

11. La copie électronique doit reproduire intégralement le dossier physique. En cas de divergence entre les deux versions, le dossier physique signé fait foi. La date et l'heure de réception du pli physique font foi pour le respect du délai de dépôt. Tout dossier reçu après la date et l'heure limites sera écarté.

Unité de gestion du PROGRAMME MAURITANIE-FIDA:

Lot N°206, PRTZ,

https://goo.gl/maps/7e9bgqdt6qhb3e688
Nouakchott – Mauritanie
Tél : +222 45 24 49 44
e-mail : cipm@rim-fida.com
www.progres.dev

Nouakchott, le 29/10/2026

Le Coordonnateur national

Ahmed Ould Amar